



DAMANE EXPRESS

**CONSTRUIRE
L'AVENIR**

www.tamwilcom.ma

Quel est l'objet de la garantie ?

Garantie des crédits bancaires à court, moyen et long terme et des crédits-bails inférieurs ou égaux à 1 MDH et des prêts d'honneur dont le montant ne dépasse pas 300.000 DH.

Quelles sont les entreprises bénéficiaires ?

Entreprises de droit marocain ayant pour objet ou activité la production de biens et/ou de services.

Quels sont les secteurs concernés ?

Tous les secteurs d'activité à l'exclusion de la promotion immobilière et de la pêche hauturière.

Quels sont les concours garantis ?

- Crédits bancaires à court, moyen et long terme et crédits-bails inférieurs ou égaux à 1 MDH;
- Prêts d'honneur dont le montant ne dépasse pas 300.000 DH;

Quelle est la durée de validité de la garantie pour les crédits à court terme ?

18 mois à compter de la date de réception de l'information de l'octroi de la garantie à TAMWILCOM en cas de non-renouvellement.

Quelle est la quotité de la garantie ?

75% du crédit en principal. Cette quotité de garantie est portée à 80% pour les entreprises promues par une ou plusieurs femmes.

Quelle est la commission de la garantie ?

La commission est calculée sur le montant du crédit aux taux ci-après avec un minimum de 200 DH (HT) par opération :

	Crédit bancaire à CT (Durée $\leq$ 12 mois)	Crédit bancaire MLT, Crédit-bail, Prêt d'honneur
Commission (HT)	0,5% à l'émission de la garantie et à chaque renouvellement	1,5% flat

Quel est le plafond de risque de la garantie ?

2 MDH de crédit par organisme prêteur sur une même entreprise.

Quel est le délai d'instruction ?

48h via un échange électronique des données.

Comment présenter les demandes ?

Par l'intermédiaire de votre banque ou société de leasing ou à travers une association conventionnée de votre choix.

Centre d'affaires, Boulevard Ar Ryad, Hay Ryad - Rabat, B.P 2031

Tél : 0537 71 68 68 - Fax : 0537 7157 15

Site Web : www.tamwilcom.ma - E-mail : contact@tamwilcom.ma